



Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes

Cher Eric,

C'est avec une grande peine que nous venons d'apprendre le décès de notre confrère Thibault. Au-delà des mots qu'un Président de l'Ordre adresse respectueusement à une famille ou à des associés, c'est en ami profondément touché que je te transmets toute ma sympathie.

Nous ne devrions pas voir partir de si jeunes confrères mais le destin de chacun s'inscrit sans que nous n'y puissions rien faire. Celui de Thibault n'était manifestement pas ordinaire.

Mais les morts reposent en paix et les vivants doivent continuer à vivre malgré ces épreuves. Il en est ainsi depuis la nuit des temps.

Philippe m'a dit qu'il avait été victime de sa passion et à ce titre sans doute est-il parti heureux et sans souffrance.

Au moment où j'écris ces mots, si j'ai une pensée respectueuse et confraternelle envers Thibault, je pense à vous tous, à sa famille, à son amie, à toi et à tes autres associés.

Transmets mes sincères condoléances à tous ses proches.

Avec tristesse

René COURATIER

*Président du Conseil National de l'Ordre
des Masseurs-Kinésithérapeutes*

120-122, rue Réaumur 75002 PARIS
Tél: 0146223297 - Fax: 0146220824

Conformément à la loi n° 91-646 du 10/07/91 modifiée relative au secret des correspondances émises par la voie des communications électroniques :

1/ Ce message, ainsi que tous les fichiers joints est destiné aux seules personnes dont le nom est mentionné comme destinataire. Il peut contenir des informations sensibles ne devant pas être divulguées et est protégé

contre toute violation par les dispositions pénales de la loi relative au secret des correspondances.

2/ Si vous recevez ce message par erreur, nous vous remercions de le renvoyer à son expéditeur, sans en conserver trace ou copie, et de ne pas utiliser, reproduire, révéler, modifier ou diffuser de manière directe ou indirecte les informations qu'il contient.